

Le 25 juin 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

Remaniement ministériel : des éléments positifs pour les coopératives agricoles et agroalimentaires

A l'annonce du remaniement ministériel, Coop de France éprouve plusieurs satisfactions, mais souligne un contexte de crise dans plusieurs filières qui nécessitera l'engagement des nouveaux ministres.

L'extension affirmée du champ de compétence du Ministère de l'agriculture à celui de l'alimentation est un plus pour les coopératives dont le rôle est de structurer les filières du producteur jusqu'au consommateur. En opposition à une mondialisation aux effets dévastateurs sur l'agriculture et l'alimentation, les coopératives agricoles et agroalimentaires proposent une organisation régulée qui permet, en luttant contre la volatilité, d'apporter des solutions aux crises que traversent les différentes filières. Cela a été affirmé par le Président de la République dans son discours devant le Congrès. Philippe Mangin, Président de Coop de France, a d'ores et déjà sollicité une rencontre avec Bruno Le Maire pour faire valoir la différence, les spécificités et les apports des coopératives et attend du ministre un soutien à l'action des coopératives.

Au plan communautaire, le parcours du nouveau Ministre, Bruno Le Maire, notamment dans les relations franco-allemandes, est un élément positif dans le cadre des négociations PAC à venir.

Enfin, les coopératives ancrées dans leurs territoires ne peuvent que se réjouir de la création d'un ministère spécifique dédié à l'espace rural et à l'aménagement du territoire confié à Michel Mercier.

Contact presse : yves.boulay@coopdefrance.coop

Tél : 01 44 17 57 70

Mobile : 06 30 42 74 43

Coop de France en bref :

Président : Philippe Mangin

Directeur Général : Yves Le Morvan

Coop de France est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française.

La Coopération agricole en chiffres :

- 3 200 coopératives et 1 600 filiales
- 80 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- 12 500 cuma
- 150 000 salariés directs
- $\frac{3}{4}$ des 600 000 agriculteurs détiennent du capital dans une ou plusieurs coopératives